



# Les observations préventives

L'observation préventive est une méthode de prévention qui fait appel à l'identification de situations dangereuses et potentiellement dangereuses en considérant le milieu de travail et les personnes qui interagissent avec celui-ci. Tout comme l'inspection, les observations préventives permettent l'identification des risques présents ou potentiels dans une entreprise, leur élimination ou leur contrôle en tenant compte toutefois du point de vue des premiers concernés, les travailleurs et les superviseurs. L'observation préventive mise sur la communication et les échanges qui permettent de mieux comprendre la réalité du travail et, surtout, de l'améliorer.

## De l'inspection à l'observation préventive

L'inspection des lieux de travail consiste en l'identification des conditions dangereuses présentes dans le milieu de travail afin de le rendre conforme et sécuritaire. Lorsqu'on ajoute les interactions des travailleurs avec leur milieu, dans leur environnement de travail, avec le matériel ou les équipements à leur disposition, on parle alors d'observations préventives. On s'intéresse alors aux actions posées par les travailleurs dans leur milieu de travail.

La référence : la conformité au Règlement sur la santé et la sécurité du travail ou aux normes généralement reconnues en prévention.

### Les lieux

Vérifier l'état général des lieux et l'aménagement du poste de travail.

Exemples : espace de travail (ex. restreint), corridors pour piétons (ex. absents ou mal définis), encombrement et propreté des lieux, disposition du matériel, état du plancher (ex. glissant), sortie de secours, fils électriques (ex. sur le plancher), éclairage (ex. insuffisant).

### L'équipement

Examiner l'équipement et ses composantes pour en contrôler la sécurité.

Exemples : fils électriques (ex. dénudés), gardes protégeant les angles rentrants, arrêt d'urgence (ex. en place), boulonnage des rampes ou ancrage des palletiers.

### Le matériel

S'assurer que le matériel est bien disposé et en bon état.

Exemples : palettes (ex. empilage debout ou à plat), étiquetage des produits chimiques, entreposage des matières dangereuses, cales pour les camions au quai de réception et d'expédition, stabilité des empilages.

L'observation préventive ne s'improvise pas. Elle doit être soigneusement planifiée et s'inscrire dans un climat de collaboration. Les observations peuvent générer de l'inconfort tant des observateurs que des personnes observées. Il faut donc prendre le temps de bien faire connaître la démarche, les moyens et les objectifs visés (ex. plan de communication).

Bien que cette fiche ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'ASP imprimerie, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité des conséquences de toute décision prise conformément à l'information contenue dans le présent document, ou de toute erreur ou omission. Aucune reproduction intégrale ou partielle de cette publication n'est autorisée sans le consentement écrit de l'ASP imprimerie.

#### Production

Association paritaire de santé et  
de sécurité du travail,  
secteur imprimerie et activités connexes  
7450, boul. des Galeries-d'Anjou, bureau 450  
Anjou (Québec) H1M 3M3  
Téléphone : 514 355-8282  
Télécopieur : 514 355-6818

FI-20090505



et la discussion ouvrent une voie d'amélioration ; de correction quand on identifie des écarts inacceptables pour la sécurité des personnes.

#### Types de rétroaction (feedback)

- **Renforcement...Faire ressortir les bonnes actions qui respectent ou améliorent la santé et la sécurité ainsi que la production.**
- **Amélioration ... Identifier les points à modifier et amener des pistes de solutions.**
- **Correction...Offrir de la formation, les outils, la supervision ou l'aide requise afin de permettre l'atteinte des objectifs.**

### 3<sup>e</sup> étape : le suivi

Pour les observations préventives comme pour toute autre activité d'amélioration (ex. production, qualité), il faut prévoir la suite si on veut obtenir les résultats escomptés. Celle-ci a déjà été esquissée dans votre préparation puisque vous aviez identifié les objectifs visés. À partir de vos observations, il vous faudra identifier clairement les suites à donner pour en assurer l'atteinte. Le plan d'action est un outil qui vous permettra d'identifier clairement :

- les modifications ou les correctifs à apporter (ex. instaurer un programme d'entretien préventif, former une personne sur une procédure en particulier, ajouter un dispositif de protection sur une presse)
- l'échéancier de réalisation
- les responsables de sa mise en œuvre.

En communiquant votre plan d'action à toutes les personnes concernées et en les informant de l'état d'avancement du projet et des résultats obtenus, vous donnerez plus de crédibilité à vos observations préventives.

### La prévention, un projet d'entreprise

Les observations préventives sont possibles et profitables dans les entreprises où se vit une réelle collaboration entre les personnes. À l'instar de toute autre activité de prévention, elles permettent d'obtenir

les résultats escomptés dans la mesure où tous les membres de l'entreprise sont impliqués dans le processus. Tant les travailleurs que les superviseurs doivent participer au projet, être bien informés et être traités avec respect. Car l'observation préventive doit d'abord et avant tout permettre le dialogue dans un esprit de saine collaboration. Qui mieux que les travailleurs pour parler de leur réalité?

### La LSST et le Code criminel

La Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) spécifie que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour identifier, contrôler et éliminer les risques dans le milieu de travail. Il doit aussi surveiller la qualité du milieu de travail et assurer l'entretien préventif des équipements. Un employeur fait preuve de diligence raisonnable lorsqu'il prend les moyens pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs.

- L'employeur doit utiliser des méthodes pour identifier, corriger et éliminer les risques - LSST article 51.5.
- Le travailleur doit participer à l'identification et à l'élimination des risques - LSST article 49.5.
- Il incombe à quiconque dirige l'accomplissement d'un travail ou l'exécution d'une tâche ou est habilité à le faire de prendre les mesures voulues pour éviter qu'il n'en résulte de blessure corporelle pour autrui - Code criminel, article 217.1.

### Facteur de succès de la démarche

#### Être un bon observateur

- Pour être un bon observateur, il faut tout d'abord être préparé c'est-à-dire qu'il faut avoir une idée de ce qu'on veut voir afin de cibler les éléments importants. Lors de l'observation, il faut être méthodique afin de ne pas manquer certaines informations importantes. De plus, des notes ou des photos peuvent être prises dans le but d'illustrer ou d'aider à se rappeler ce qui a été observé.

#### Être un bon communicateur

- Un bon communicateur doit transmettre un message clair et simple afin de faciliter la compréhension. Il doit savoir écouter et doit s'assurer que le message est compris, par exemple, en posant des questions. Un bon communicateur va aussi donner et demander de la rétroaction (feedback) afin de s'assurer d'une bonne compréhension mutuelle.



